LOUDEAC communauté

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260602-CC_2026_083-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 5 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi cinq mai à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Amphithéâtre, 4-6 boulevard de la Gare à Loudéac, sur convocation du Président par courriel en date du vingt-neuf avril deux mil vingt-six.

Présents : Xavier HAMON, Yohann HERVO, Jean-Louis MARTIGNÉ, Olivier ALLAIN, Julien KEROMEST, François HINDRÉ, Éric LE BOUDEC, Sandrine TOULOUZE, Mickaël DABET, Marc GUILLAUME, Alain LEGLATIN, Marie-Gwénola HOLLEBECQ, Martine VALLÉE, Hervé LE DOUCEN, Isabelle COROUGE, Olivier RIVALLAN, Fabrice TREHOREL, Gérard DABOUDET, Arlette HINGANT, Jean-Yves MOY, Isabelle ERMEL, Yvon PERRIN, Martine POULAILLON, Cyril CONAN, Marie-Hélène GANNAT, Marcel PICHOT, Evelyne BOSCHER, Rodolphe LE BRETON, Odile LE STRAT, Philippe PRESSE, Gaëlle HENO, Jean-Michel SCOUARNEC, Jean-Luc BLANCHARD, Isabelle MACE, Lucas CLEMENT, Laurence AKOSSI, Isabelle GORÉ CHAPEL, Fabrice HENRY, Magalie LAUNAY, Pascal BAZIN, Hervé MORIN, Virginie LEMOINE, Philippe JOSSÉ, Delphine BEUREL, Ronan FERNANDEZ, Nolwenn LE MÉE, Aurélie HERVÉ, Jean-Luc COLLEU, Laurence LUCAS, Sébastien QUINIO, Christelle JOUET, Dominique LE LUDUEC, Georges LE FRANC, Laurent NEVO, Paul ETTOUATI ,Laurent BERTHO, Damien DEFFONTAINES, Patrice ALLENO, Gilles HELLARD, Anne-Laure DUEDAL, Evelyne GASPAILLARD, Aurélie MADIGAND, Gérard MATHECADE, Brigitte JEGLOT, Nicolas TOUDIC ;

Absents excusés : Mickaël LEVEAU, Bruno LE BESCAUT (pouvoir à Philippe PRESSE), Gaëlle GOUEROU, Maryline JAOUEN ;

Secrétaire de séance : Evelyne GASPAILLARD.

CC_2026_83 EPIC « BRETAGNE CENTRE TOURISME » - DESIGNATION DES MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION

VU la Loi NOTRe du 7 août 2015 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2221-4 et L 5214-16 ;

Vu le code du tourisme, notamment ses articles L133-1, L 134-1 et L 134-2 ;

Vu la délibération n°B-2019-10 du bureau communautaire du 5 mars 2019 ;

Vu la délibération n°CC-2019-188 du conseil communautaire du 3 décembre 2019 ;

Afin de mettre en œuvre la politique touristique communautaire, l'EPIC « Bretagne Centre Tourisme » a notamment en charge d'assurer les missions suivantes :

- Accueil et information des touristes ;
- Promotion et communication touristique ;
- Commercialisation de produits touristiques et organisation de séjours ;
- Coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local ;
- Elaboration et mise en œuvre de la politique locale du tourisme et des programmes locaux de développement touristique, notamment dans le cadre de la destination touristique « Kalon Breizh – Cœur de Bretagne » ;
- Consultation sur des projets d'équipements et de développement touristiques.

Pour son fonctionnement, il convient de désigner les membres amenés à siéger au sein du comité de direction. Pour rappel, le nombre de membres du comité de direction de l'EPIC a été fixé à 25 membres, répartis en deux collèges :

- Collège « Elus » : 13 membres
- Collège « Socioprofessionnels » : 12 membres

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260602-CC_2026_083-DE

Il est proposé de désigner les membres suivants :

Collège « élus »

Représentativités touristique et territoriale souhaitées	Elus communautaires
Le Mené / Route des énergies	Martine POULAILLON
Loudéac	Isabelle MACÉ
Caurel – Lac de Guerlédan	Jean-Louis MARTIGNÉ
Loudéac Communauté	Xavier HAMON
Loudéac Communauté	Georges LE FRANC
Allineuc – Bosméléac	Yohann HERVO
Saint-Thélo – Route du Lin	Anne-Laure DUEDAL
La Chèze – Château	Marie-Gwénola HOLLEBECQ
Le Mené / Route des énergies	Cyril CONAN
Uzel	Nicolas TOUDIC
Plussulien – Saint-Mayeux (archéologie)	Dominique LE LUDUEC
Hémonstoir	Marc GUILLAUME
Guerlédan	Mickael DABET

Collège « Socioprofessionnels »

Catégorie	MEMBRES SOCIOPROFESSIONNELS	
Hôtellerie & Hôtellerie de plein air	Ar Duen - Domaine de la Hardouinais / Merdrignac - Saint-Launeuc	BIZEUL Martial
	Hôtel Les Voyageurs – Ibis Budget Vélodrome de Bretagne / Loudéac	DELMAS Fanny
Villages vacances & hébergement de groupes	Val de Landrouët / Merdrignac	CLUZEAU Marc
	Gites Le Bôlieu le Bôlogis / Le Quillio	DROUYER Emilie
Locatifs, meublés, chambres d'hôtes	Chambres d'hôtes / Saint-Barnabé	NOSEK Stéphanie
	Gite de Crénol / Le Mené	HUET Alain
	Gite Ty Kalon Breizh / Guerlédan	VIDELO Julien
	Domaine du château de Launay-Guen / Plémet	CORNEC Nathalie
Restauration	Le Beau Rivage / Caurel	LE PADELLEC Teddy
Activités de loisirs	Ski nautique club de Guerlédan / Caurel	GIZARD Rémy
	Maison de l'archéologie / Plussulien	KERGONNAN Céline
Commerce touristique	Biscuiterie de Guerlédan / Guerlédan	RODZKO Yohann

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

DÉCIDE

1. De désigner les membres des collèges « élus » et « socioprofessionnels » amenés à siéger au sein du comité de direction de l'EPIC « Bretagne Centre Tourisme ».

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260602-CC_2026_083-DE

Exercice :	69	Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Présents :	65	Pour expédition certifiée conforme
Pouvoir(s) :	01	
Pour :	66	Loudéac, le 5 mai 2026
Contre :	00	Le Président — Le secrétaire de séance
Abstention :	00	Xavier HAMON — Evelyne GASPAILLARD

Signature numérique de Xavier HAMON
Date : 2026.06.02 17:01:12 +02'00'

Signature numérique de Evelyne GASPAILLARD
Date : 2026.06.02 17:01:33 +02'00'

Acte certifié exécutoire par : - Envoi en Préfecture et affichage électronique le 2 juin 2026

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260602-CC_2026_083-DE